

PLAN VELO – Programme 2024-2028

Conseil municipal du 24 juin 2024



Pourquoi un plan vélo à Couëron?

Les enjeux de transition écologique et l'engagement de la Ville et de la Métropole à atteindre la neutralité carbone en 2050 imposent de réduire l'impact carbone de nos déplacements. Parmi l'ensemble des leviers d'actions possibles, l'incitation à l'usage d'autres modes de transport comme les modes actifs est essentiel.

Un **levier structurant** les politiques territoriales en matière de transition écologique, d'aménagement et d'inclusion sociale

Une **ambition partagée** avec la Métropole (en lien avec le PCAET et le PDU métropolitain)

Un **plan d'action adapté** aux spécificités du territoire couëronnais dans le temps et dans l'espace (considération des différents rythmes hebdomadaires, séquençage des réalisations, ...)



Objectifs cyclables du PDU* métropolitain :

12% des déplacements à vélo en 2030 sur le territoire métropolitain

Évolution de **1% à 7%** des déplacements cyclables extra périphérique

**PDU : Plan de Déplacement Urbain*

Au regard des évolution des pratiques observées depuis la crise COVID, l'ambition du Plan vélo vise à dépasser ces objectifs

Pourquoi un plan vélo à Couëron?



3 problématiques

Limiter le recours excessif à l'usage de la voiture et favoriser les reports modaux

Rendre désirable et accessible la pratique cyclable

Faire cohabiter tous les modes de déplacements sur un même espace public partagé

3 axes de travail

L'aménagement du territoire

L'offre de services, stationnement et signalétique

La sensibilisation, l'éducation et l'accompagnement au changement de pratique

Les enjeux de développement durable du plan vélo coueronnais



Un plan d'action qui s'inscrit dans une dynamique métropolitaine



2009-2014 :
Premier plan vélo
métropolitain

2013 :
Adoption des plans
communaux de
déplacements doux
dans toutes les villes
de la Métropole dont
Couëron

2020 :
Inscription du projet
de plan vélo au projet
de collectivité



2021 :
Nouveau schéma
directeur des itinéraires
cyclables (SDIC)
métropolitain
accompagné d'un
référentiel
d'aménagement



**Septembre/décembre
2023 :**
Démarrage du plan vélo
sur le territoire de
Couëron : partage du
diagnostic

Janvier/juin 2024 :
Elaboration du plan
d'action à partir des
contributions
citoyennes
**Adoption du plan
d'action en Conseil
municipal le 24 juin
2024**



Une méthodologie participative

Tous les acteurs du territoire ont été associés à l'élaboration du plan vélo afin de garantir son adéquation :

- aux spécificités du territoire,
- aux besoins des habitants,
- et à la réglementation en vigueur.

315 contributions citoyennes

12 associations volontaires



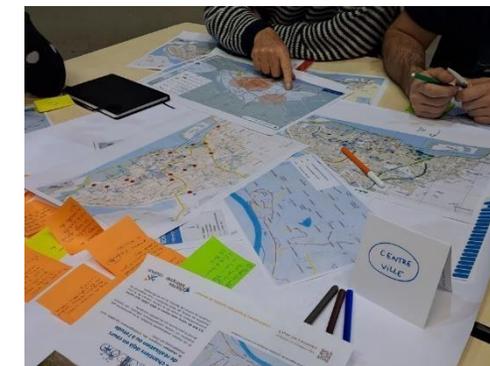
1 atelier participatif



1 concertation en ligne



1 exposition présentant le diagnostic



5 réunions du comité de suivi associatif

Extraits des contributions citoyennes



« Le vélo [...] permet de concilier activité physique journalière, réduction de l'empreinte écologique, réduction des coûts du transport (voiture) et réduction de l'occupation d'espace de parking. Pour Couëron, c'est probablement l'un des meilleurs choix de mobilité douce et respectueuse de notre santé et de l'environnement ».

« Une mise à 30km/h de la voirie est une condition minimum mais pas suffisante pour créer un partage de la voirie »

« L'usage du vélo va beaucoup se développer et l'usage de la voiture individuelle est appelé à baisser en raison de son coût croissant (ce qui amènera les citoyens à trouver d'autres formes de déplacement, dont le vélo). Il faut bien prendre en compte la situation de 2035 dès maintenant dans l'aménagement. »

« C'est l'affaire de tous et il ne faut surtout pas opposer les différents modes de déplacements : la voiture est parfois indispensable. L'enjeu est de pouvoir concilier l'ensemble de nos moyens de mobilités tout en favorisant ou priorisant, selon les zones, l'un ou l'autre moyen. »

« Concernant le réseau cyclable, celui-ci est largement insuffisant et il va falloir une politique très volontariste pour faire évoluer la situation actuelle. »



« Il est important de pouvoir associer le secteur privé à ces ambitions de mobilité »

« La bonne question à se poser : puis-je laisser mon enfant aller seul à l'école à vélo ou pied ? Si la réponse est non, c'est qu'il y a un problème d'aménagement dans le parcours »

« Bien sûr que tout commence à l'école ! il ne faut juste pas oublier les parents qui ont, eux aussi, besoins d'être sensibiliser à ces changements »

Les axes stratégiques du plan vélo

AXE 1 :

Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

AXE 2 :

Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique

AXE 3 :

Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Plan d'action 2024-2028

32
actions

Un premier plan d'action sur la période 2024-2028 actionnant **tous les leviers disponibles** pour favoriser la pratique cyclable sur le territoire

Une **vision partagée** et des engagements co-portés avec la **Métropole**

Des **partenaires** associés dès la phase de diagnostic



3 axes – 12 objectifs – 32 actions

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

- Faire évoluer le schéma de circulation dans les centralités
- Déployer un maillage cyclable efficient et les conditions d'une cohabitation apaisée pour tous les modes
- Identifier les potentiels du territoire hors réseau viaire

AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique

- Déployer des stationnements vélos adaptés aux usages
- Développer l'offre de services vélos sur le territoire
- Renforcer la lisibilité et l'opérationnalité des cheminements cyclables
- Rendre accessible à tous la pratique cyclable

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques

- Renforcer les actions pédagogiques mise en œuvre dans le cadre des actions d'écomobilité scolaire
- Communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du plan vélo
- Animer le territoire sur la pratique cyclable
- Accompagner les associations et les entreprises dans l'évolution de leurs pratiques de mobilités
- Renforcer l'exemplarité de la ville



PLAN VÉLO
COUËRON

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

3 axes fondamentaux à associer pour penser le réseau cyclable coueronnais

2 Principes de déploiement

Un plan de circulation qui repartage l'espace public en libérant de l'espace pour les mobilités actives

Un maillage cohérent d'axes cyclables sécurisés sans discontinuité en complémentarité du SDIC métropolitain

Des zones apaisées où cohabitent tous les modes de déplacement

Le réseau cyclable coueronnais

La progressivité

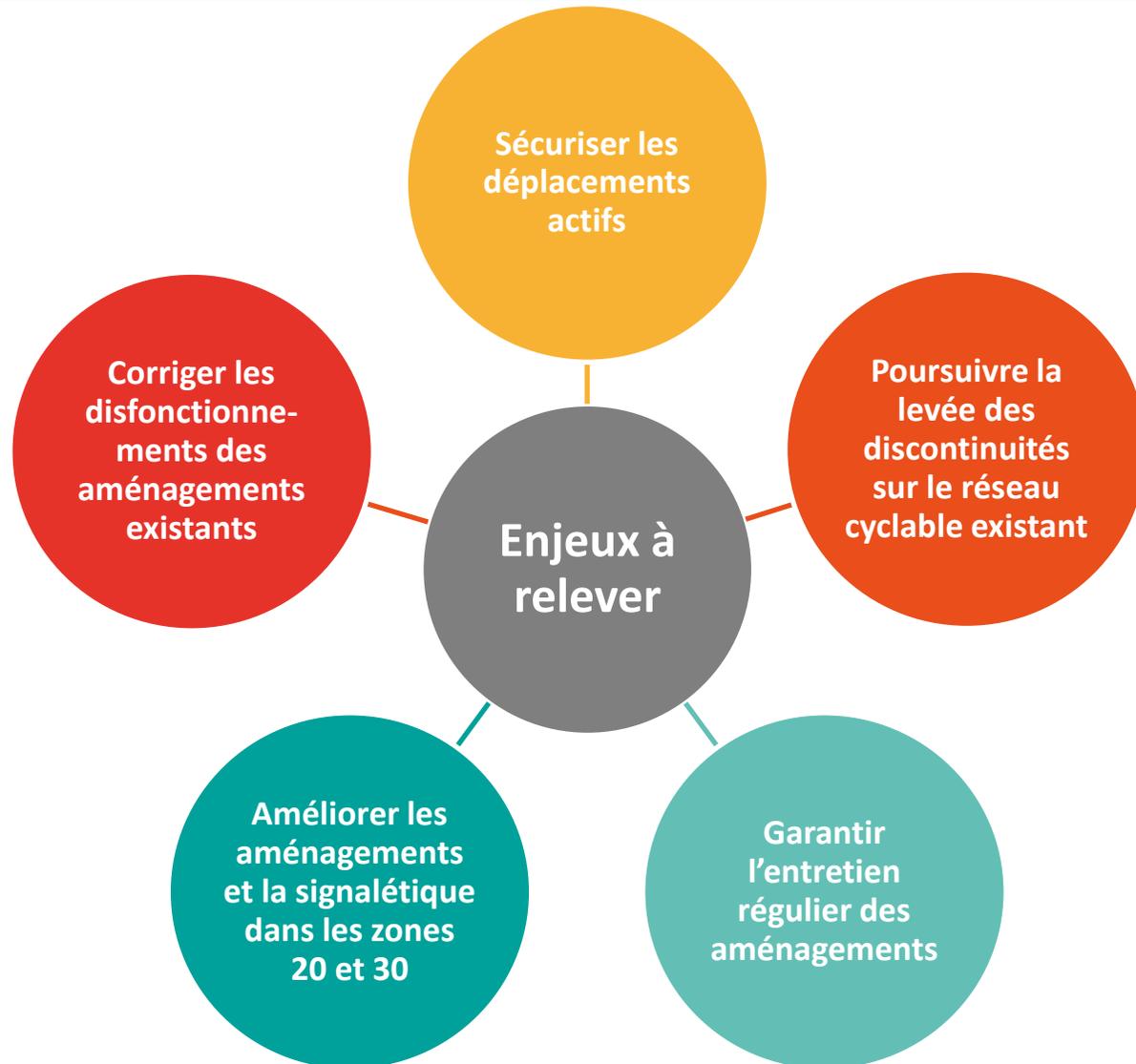
Les aménagements doivent permettre d'anticiper le niveau de report modal attendu en 2030 tout en préservant les besoins actuels et l'accompagnement progressif vers ces nouveaux modes de déplacement

Un changement de paradigme

Considérer la Ville à l'échelle du piéton.
La Ville est dorénavant structurée par les modes actifs remettant en question le système « tout voiture »



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



Les projets d'aménagement peuvent s'appuyer sur une phase de test sous forme **d'urbanisme tactique** avant pérennisation des dispositifs



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Un déploiement des aménagements soutenable et progressif

Plan vélo 1 (2024/2028)

Un réseau cyclable **dans les deux centralités** du territoire

Liaisons des **3 principaux villages** aux centralités les plus proches

Liaisons intercommunales

Engagements des réflexions sur le **maillage hors agglomération**

Plan vélo 2 (2029/2033)

Poursuite du maillage cyclable sur l'ensemble du territoire



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Liste des actions de l'axe 1 :



A/ FAIRE EVOLUER LE SCHEMA DE CIRCULATION DANS LES CENTRALITES

- 1.1. Reposer les axes circulatoires de la commune desservant des ilots apaisés
- 1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests
- 1.3. Redéfinir les circulations dans le bourg et les intégrer au plan guide de l'étude centre-ville

B/ DEPLOYER UN MAILLAGE CYCLABLE EFFICIENT ET LES CONDITIONS D'UNE COHABITATION APAISEE POUR TOUS LES MODES

- 1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/ilots dans les deux centralités
- 1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway en intégrant les problématiques des derniers kilomètres
- 1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches
- 1.7. Raccorder la Ville à son territoire (grande voie vélo vers Nantes, liaison de la Chabossière au centre de Saint-Herblain via la Gâtine, liaison à Saint-Etienne de Montluc)
- 1.8. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

C/ IDENTIFIER LES POTENTIELS DU TERRITOIRE HORS RESEAU VIAIRE

- 1.9. Identifier les opportunités d'utiliser les chemins ruraux pour desservir ou traverser les zones rurales.
- 1.10. S'appuyer sur le réseau piétonnier permettant des porosités entre ilots pour identifier des itinéraires vélos bis

A/ FAIRE EVOLUER LE SCHEMA DE CIRCULATION DANS LES CENTRALITES



Contexte

Les circulations automobiles sont facilitées sur l'ensemble du territoire de Couëron entraînant une priorisation de la voiture sur les autres modes.

Les gabarits des voies sur le territoire ne permettant pas la séparation des modes de déplacement, pour sécuriser les déplacements en modes actifs (vélo/piéton), le plan vélo doit permettre de rééquilibrer le partage des voies entre les différents modes de déplacement.



Objectif

Conforter et mettre en œuvre un schéma de principe sur les deux centralités visant à modifier les sens de circulations automobiles pour :

- Orienter les circulations de transits des centralités vers des axes circulatoires
- Limiter les circulations de transit à travers les macro-ilots
- Accompagner l'apaisement voie 30 par des aménagements si nécessaire dans les macro-ilots
- Dégager de l'espace pour des aménagements spécifiques aux déplacements actifs



Descriptif des actions

- 1.1. Reposer les axes circulatoires dans les centralités desservant des macro-ilots apaisés
- 1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les macro-ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budgets métropolitains pour les aménagements
- Budgets ville/ métropole pour le programme de communication et d'information



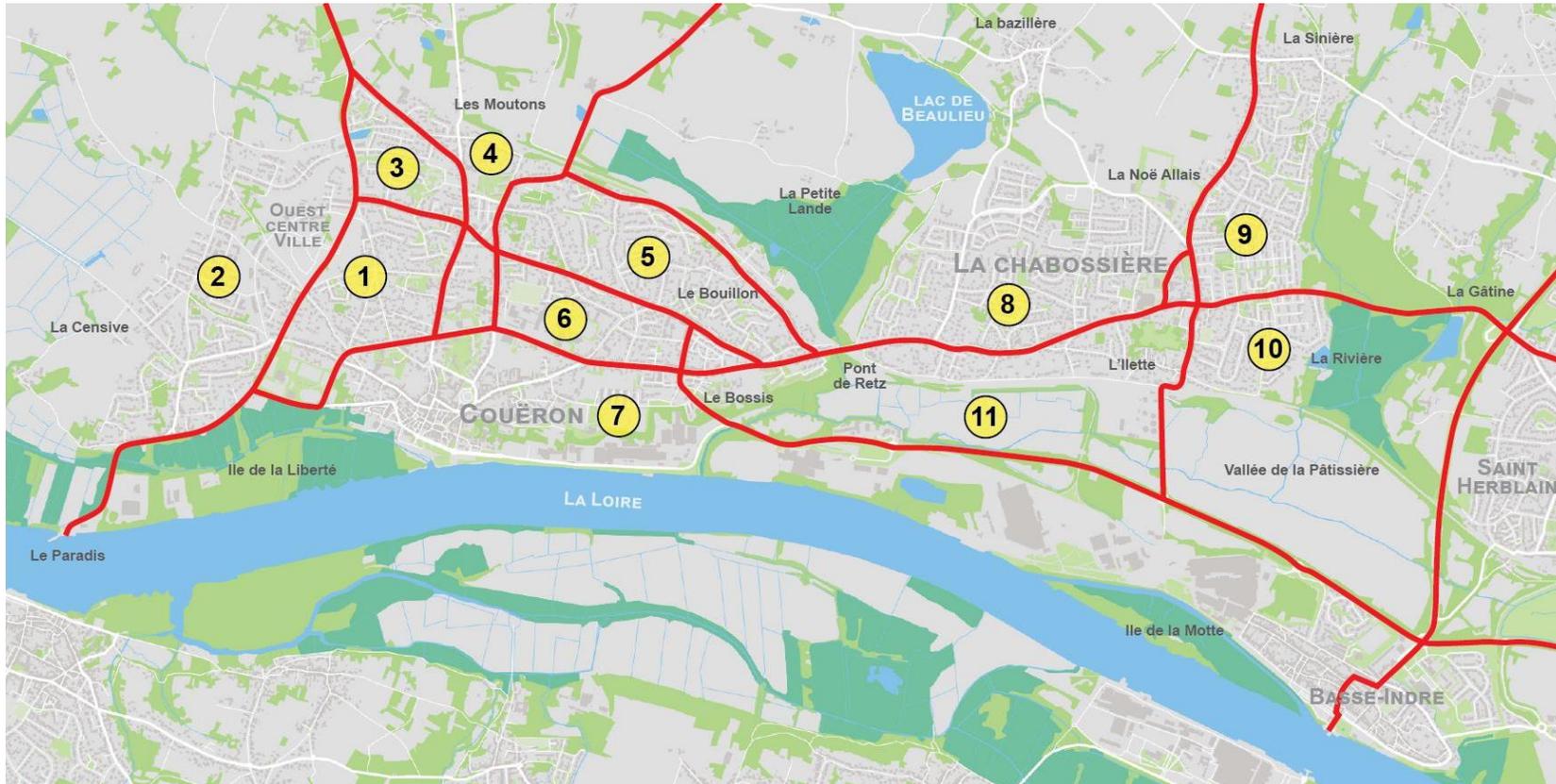
Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/2026	2026	2027/2028
Etat d'avancement du déploiement du schéma de principe de circulation	Réalisation phase de test sur un macro-ilot et Finalisation du plan guide centre-ville	Analyse de la phase de test et préparation du déploiement	Démarrage du déploiement sur les autres macro-ilots
Nombre d'ilots aux nouveaux sens de circulations déployés	1		A définir en phase d'analyse

1.1. Reposer les axes circulatoires dans les centralités desservant des macro-ilots apaisés

Schéma d'intention sur les deux centralités :

-  axes circulatoires automobiles
-  macro-ilots



1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les macro-ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests

Déploiement de la phase test

Afin de conforter le principe d'axe circulatoire/macro-ilots apaisés, une phase test sera entreprise sur 1 macro ilot.

L'ilot test identifié est l'ilot délimité par le boulevard de l'océan, le boulevard de l'Europe, la rue Alexandre Olivier et le boulevard Blancho.

Les raisons du choix de cet ilot sont :

- Des enjeux de transit important sur l'ilot
- La présence d'équipements (école, centres sociaux, équipements sportifs, ...)
- Pas de problématique particulière d'aménagement permettant un déploiement rapide
- Statut des rues Alexandre Olivier et Henri Gautier à consolider

Moyens utilisés :

- Étude de circulation sur le macro-ilot
- Déploiement en urbanisme tactique : aménagement temporaire
- Communication grand public et communication ciblée riverains/ usagers des équipements



Macro-ilot test

1.3. Redéfinir les circulations dans le bourg et les intégrer au plan guide de l'étude centre-ville



Contexte

La Ville et la Métropole ont entrepris en 2022 l'élaboration d'un plan guide d'aménagement du centre-ville destiné à définir les aménagements à engager (espace publics, mobilités, constructions, ...) et les priorités d'interventions. Cette étude préfigure celles qui seront réalisées en termes de mobilités sur les macro-îlots.



Objectif

- Proposer un plan de circulation automobile apaisé et hiérarchisé du centre-ville.
- Limiter les traversées en organisant des « voies de bouclage »
- Contourner le centre-ville historique
- Libérer des espaces publics des circulations automobiles
- Possibilité de fermer occasionnellement ou à terme la circulation sur certaines portions

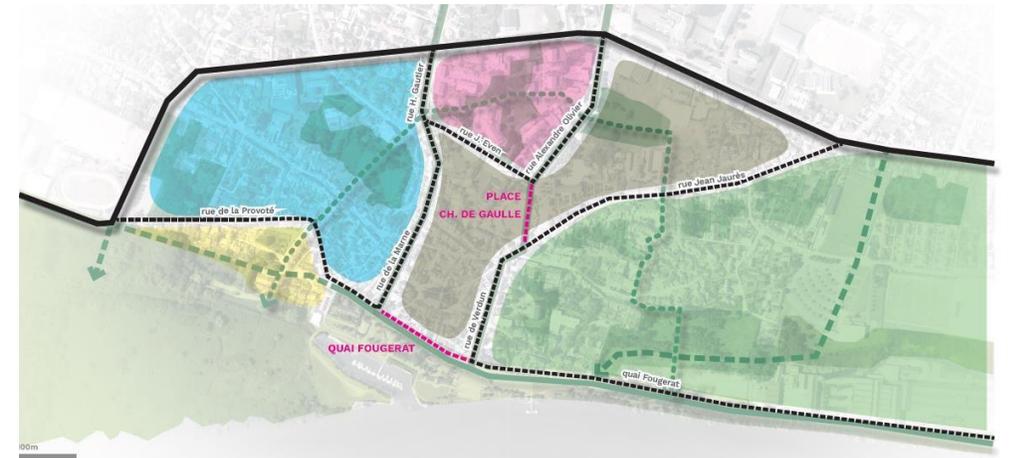
Cette étude sur le centre-ville donne à voir celles qui seront réalisées sur les autres macro-îlots



Descriptif de l'action

- Finalisation du plan guide
- Déploiement progressif des aménagements

Ces actions s'articulent avec un plan général de requalification du centre bourg en particulier de la place Charles de Gaulle.



Périmètre d'étude



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025	2026/2028
Etat d'avancement	Finalisation du plan guide centre-ville	Test de piétonisation sur l'hyper centre	Déploiement progressif du plan guide

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités



Contexte

Lors de chaque intervention sur la voirie, tous les modes de déplacements sont pris en compte.

Le réseau cyclable actuel est par conséquent discontinu car déployé par portion.



Objectif

L'objectif du plan vélo est de prendre en compte les priorités cyclables dans les programmations d'intervention sur la voirie afin de :

- Consolider un réseau cyclable cohérent et continu dans les deux centralités.
- Faciliter l'intermodalité vélo train et transport en commun par des liaisons sécurisées vers la gare depuis les deux centralités



Descriptif des actions

Un schéma de principe d'aménagements cyclables a été élaboré dans le cadre du plan vélo et une priorisation de déploiement a été identifiée.

- Les types d'aménagement s'appuieront sur des études spécifiques à chaque axe.
- L'expertise d'usage sera sollicitée en phase d'étude
- Les choix d'aménagement dépendront des modalités de circulations définis dans le cadre du déploiement des macro-îlots, préalable indispensable au déploiement de l'axe cyclable
- Le choix des aménagements s'appuiera sur le référentiel d'aménagement cyclable métropolitain (RAC)



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public

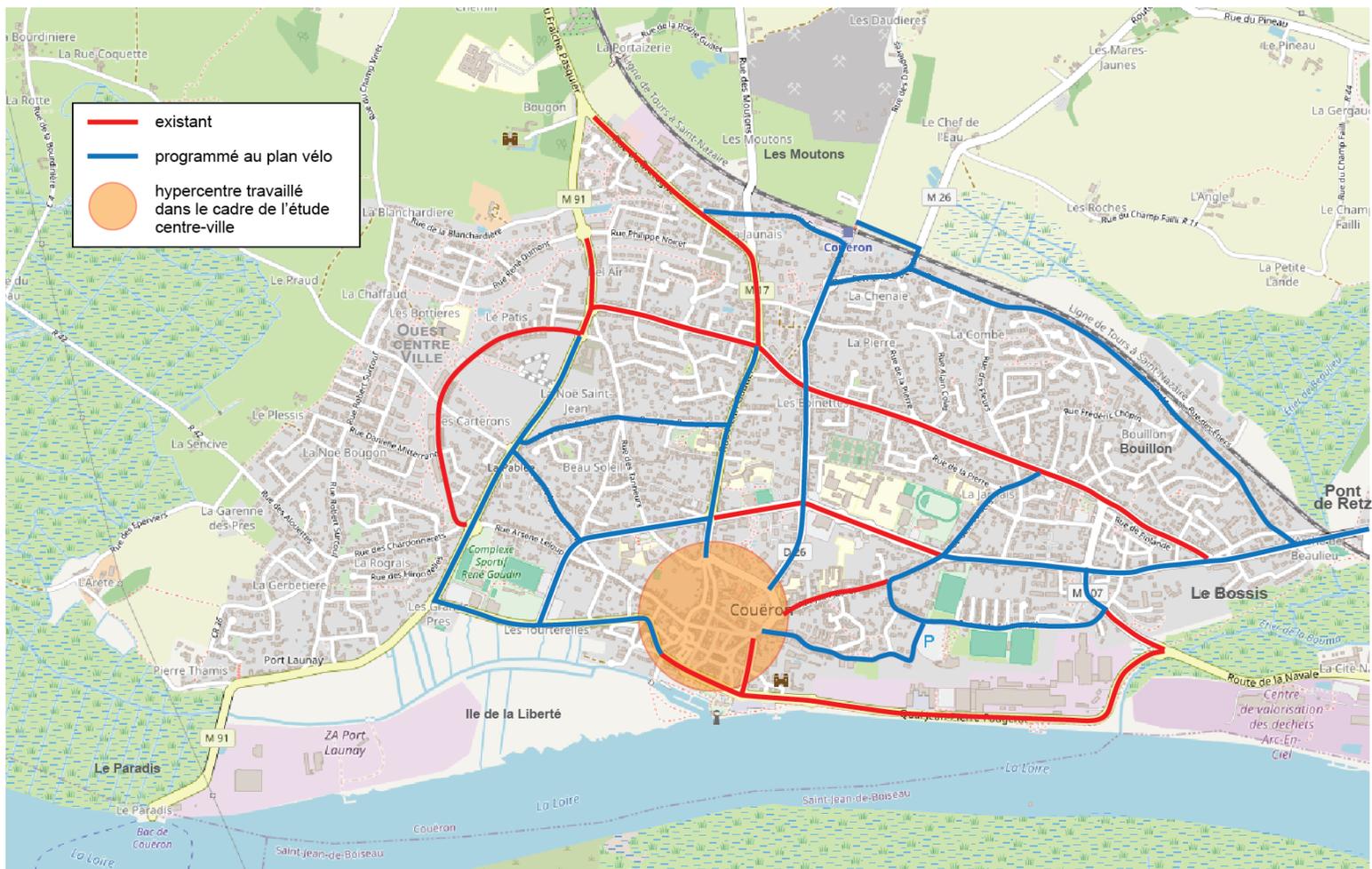


Budget

Budgets métropolitains

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

Schéma de principe à confirmer par les études de faisabilité et les modifications de circulations lors du déploiement des macro-îlots



Centre-ville

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

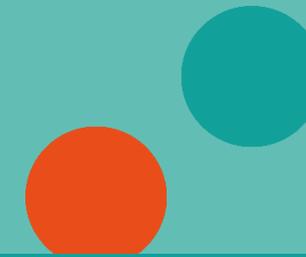
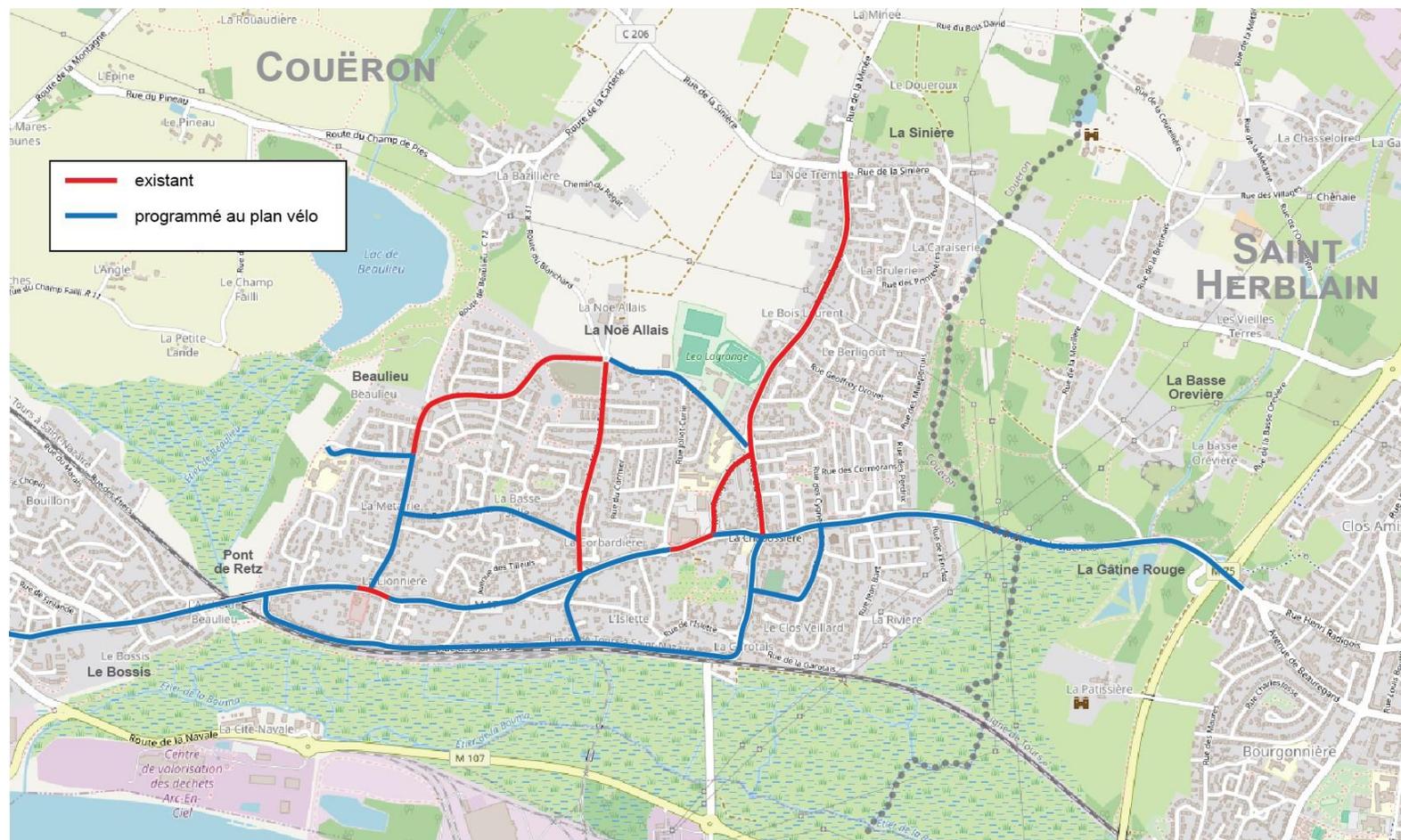


Schéma de principe à confirmer par les études de faisabilité et les modifications de circulations lors du déploiement du macro-îlots



Chabossière

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Nom des axes	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /...)
Boulevard de l'océan		+ 0,960 km	
Boulevard Blancho	Solution d'attente		+ 0,680 km
Rue Marcel de la Provoté		+ 0,880 km	
Boulevard des martyrs de la résistance		+ 1,2 km	
Rue de la Pablée, Rue E.Rostand	tronçon en test macro-ilot		+ 0,650 km
Rue de la Pommeraye	+ 0, 330 km		
Rue Alexandre Olivier	tronçon 1 en test macro-ilot		+ 1 km
Rue Henri Gautier	Tronçon 1 en test macro-ilot		+ 0,700 km
Rue Fernand Doceul	+ 0,330 km	traversée pont SNCF	
Rue de la Gare/rue des Coquelicots		+ 0,580 km	
Rue des Daudières (accès gare nord)		+ 0,220 km	
Rue de la Jaunaie			+ 0,170 KM
Périmètre étude urbaine (cf. plan guide)		démarrage	
Rue du Docteur janvier	+ 0,550 km		
Rue de la Frémondier / fin rue Jean Jaurès			+ 0,920 km
Rue des Ardillets		+ 0,400 km	
Rue Niescierewicz	+ 0,150 km		
Rue des marais	Solution d'attente		+ 1,5 km



Calendrier prévisionnel

Nom des axes	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /...)
Pont de Retz	+ 0,200 km		
Boulevard de la libération		+ 1,9 Km	
Rue de Trevellec			+0,270 km
Rue de la Noé Allais	+ 0,520 km		
Rue des prairies		+ 0,570 km	
Rue des Faneurs	Solution d'attente	+ 1,5 km	
Rue du 1 ^{er} mai		+ 0,490 km	
Rue de Bellevue/ rue du Coteau			+ 0,230 km
Rue du Puymorens / rue d'Envalira			+ 0,400 km

Chabossière

Certains linéaires seront réalisés en plusieurs tronçons (ex: libération/martyrs de la résistance avec une priorisation sur les abords du pont de Retz)

Centre-ville

1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway



Contexte

Dans le cadre de l'élaboration du Plan mobilité des hauts de Couëron avec les entreprises de la zone d'activité en 2022, les aménagements cyclables ont été fortement plébiscités et inscrits au programme d'action global. En effet, le réseau cyclable de la zone d'activité n'est pas relié aux centralités et réseaux de transports en commun et les déplacements automobiles y sont estimés à plus de 90%.



Objectif

- Lever les dernières discontinuités pour relier la zone d'activité des Hauts de Couëron au tram T1 et à la Chabossière
- Préfigurer la liaison de la chabossière à Sautron via la zone du Pan loup



Descriptif de l'action

- Aménagement de la rue de la Minée
- Aménagement d'un chaussidou sur la portion de la rue Yann Palach herblinoise
- Traversée de la N444 par la VM 101 pour relier la zone du Pan Loup
- Aménagement de la rue du pan loup



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole/ Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Usagers de la zone d'activité des Hauts de Couëron



Budget

Budget métropolitain

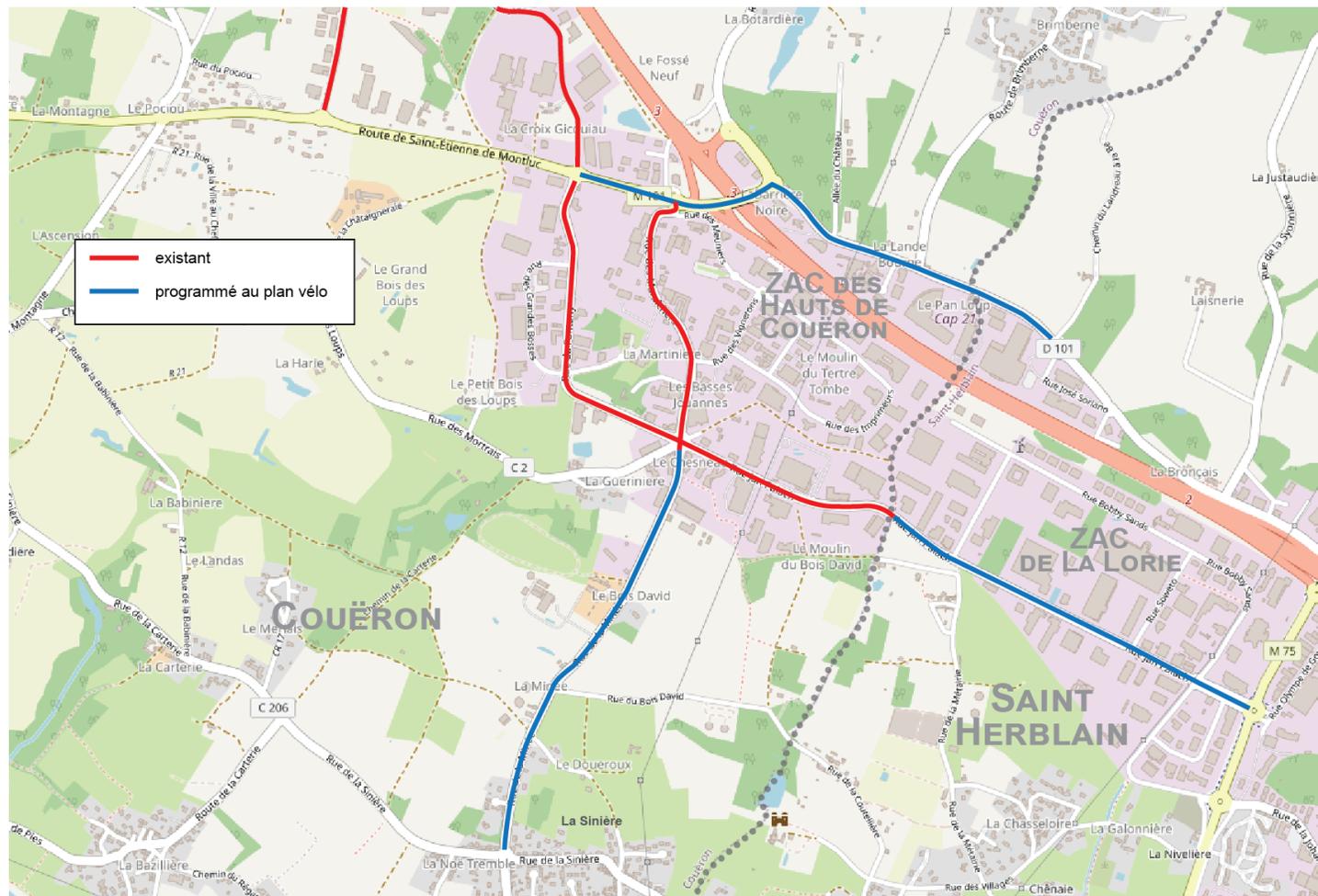


Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /)
Rue Yann Palach	+1,2 km		
Rue de la Minée		+ 1,3 km	
VM101 et traversée N444			+0,750 km
Aménagement rue du Pan Loup	+ 0,950 km		

1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches



Contexte

Le plan vélo 2024/2028 priorise les aménagements cyclables sur les deux centralités. Cependant, 3 villages particulièrement proches des centralités et aux caractéristiques spécifiques peuvent être intégrés dans cette première programmation :

- le village de l'Erdurière accueille le centre de loisirs et événements multiples
- Le village de la Bazilière à proximité du lac de Beaulieu permet de rendre accessible ce site naturel de loisirs
- Le village de Brimberne permet de relier le territoire Coueronnais à Sautron



Objectif

- Aménager des voies sécurisées permettant de relier les trois villages aux centralités les plus proches



Descriptif de l'action

Les travaux d'aménagement vers le village de l'Erdurière seront coordonnés aux aménagements vers l'accès gare Nord



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains



Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 / ...)
Liaison Erduriere		+ 1,5 km	
Liaison Baziliere		+ 0,700 km	
Liaison Brimberne	+ 1,8 km		

1.7. Raccorder la Ville à son territoire



Contexte

Les déplacements cyclables se développent au-delà des centralités, les vélos à assistance électrique permettant d'allonger les temps de trajet, les distances quotidiennes cyclables sont de plus en plus longues.



Objectif

- Aménager des voies sécurisées permettant de relier les centralités aux villes voisines et à Nantes

La liaison vers Sautron est réalisée via les liaisons à la zone d'activité des hauts de Couëron et le raccordement du village de Brimberne aux aménagements sautronnais (fiche 1.5 et 1.6).



Descriptif de l'action

3 axes sont identifiés :

- La grande voie vélo B Couëron/Nantes : phase 1 (quai JP Fougerat, quai Cormerais)
- La grande voie vélo B Couëron /Nantes : phase 2 (liaison bourg/paradis)
- La liaison de la Chabossière au bourg de Saint-Herblain via la Gâtine,
- La liaison à Saint-Etienne de Montluc



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole Département 44 pour la liaison à Saint Etienne de Montluc hors agglomération
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et départementaux



Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 / ...)
Grande voie vélo B phase 1	+ 7,5 km		
Liaison bourg/paradis		+ 1,2 km	
Gâtine	+ 1,2 km		
Liaison Saint-Etienne		+ 8 km	

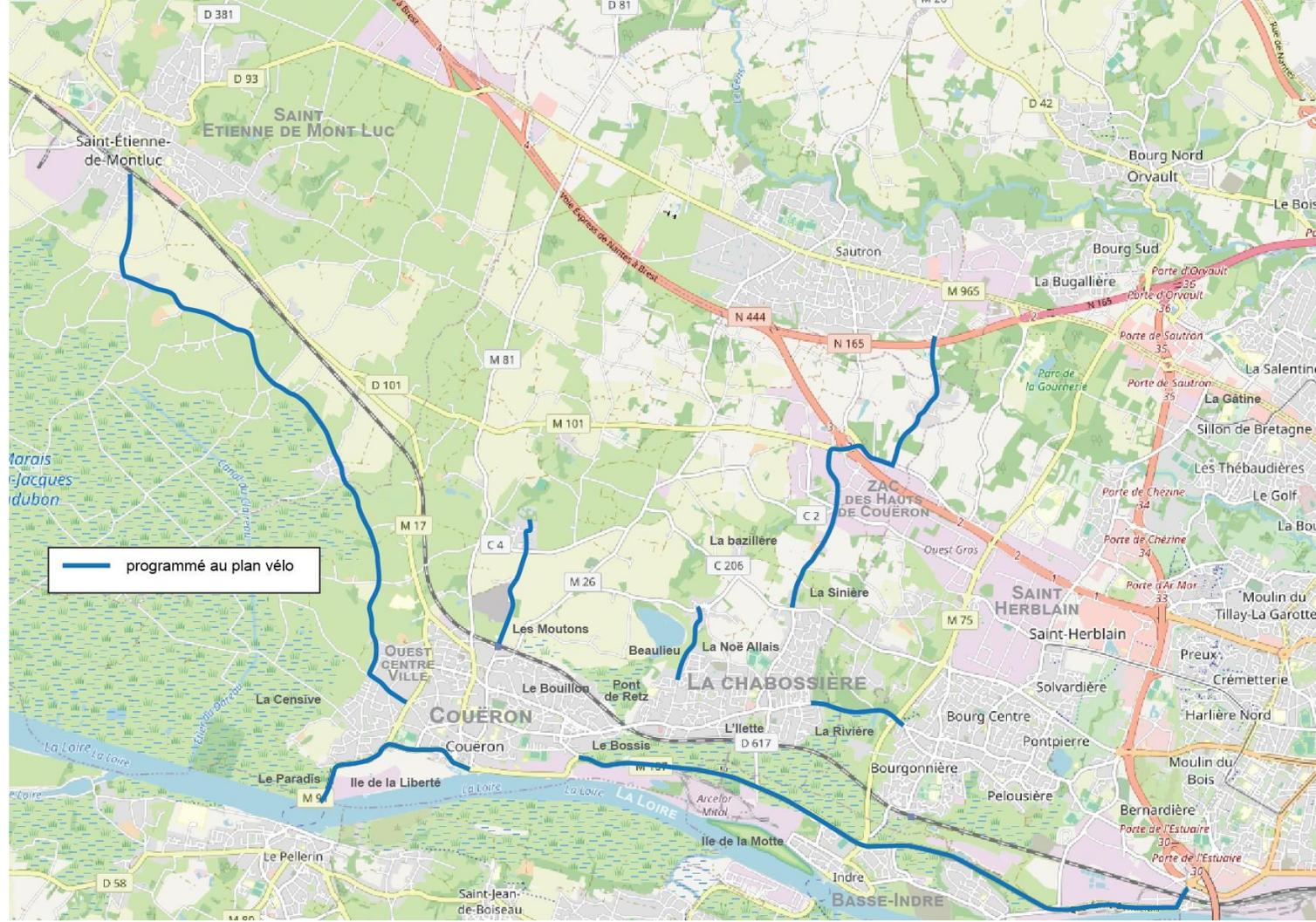
1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches

1.7. Raccorder la Ville à son territoire



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Schéma d'intention global de liaison des centralités aux villes voisines (fiches 1.5, 1.6 et 1.7)



1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics



Contexte

Pour favoriser les déplacements actifs (y compris piéton) des usagers des équipements du territoire, le maillage cyclable et les zones d'apaisement définies par les macro-ilots doivent être complétés par des mesures d'apaisement supplémentaires aux abords des équipements.



Objectifs

Garantir l'apaisement des circulations dans un périmètre autour des équipements municipaux : écoles, équipements culturels et sportifs afin de :

- sécuriser les traversées des voies (piétons-cycles)
- signaler la proximité des sites « attention école », panneaux vélos, ...
- Renforcer les aménagements de sécurisation (lutte contre la survitesse, éclairage, aménagements urbains,)



Descriptif de l'action

12 zones à apaiser ont été identifiées et certaines problématiques ont déjà été recensées.

- Cet inventaire sera affiné avec les usagers et gestionnaires des sites ciblés lors de la mise en œuvre des actions.
- Une stratégie territoriale de déploiement est à élaborer afin de croiser les opportunités d'intervention sur les espaces publics avec le degré d'urgence des problématiques rencontrées.



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, gestionnaires des sites et usagers, équipes éducatives
BENEFICIAIRES	Usagers des équipements publics



Budget

- Budgets métropolitains
- Budgets Ville



Calendrier prévisionnel

	2024/2025	2026	2027/2028
Déroulement du projet	Priorisation des sites et programmation des phases de déploiement des actions	Démarrage du déploiement des actions	Poursuite du déploiement des actions
% de zones d'apaisement « satisfaisante »	16%	à définir	À définir

1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

Liste des zones d'apaisement	Niveau d'apaisement des abords des sites	Point fort du site	Problématiques identifiées
1. Groupe scolaire Jean Zay	Satisfaisant	<ul style="list-style-type: none"> Réseau chemin /coulée verte à travers le quartier des marais Aménagement piétons autour de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Stationnement sur les bandes cyclables sur la rue Maisonneuve
2. Complexe sportif René Gaudin + vélodrome	Moyen		<ul style="list-style-type: none"> Accessibilités cyclables et cheminements piétons boulevard de l'Océan et rue de la Provoté
3. Site scolaire Rose Orain – Louise Michel- collège Sainte Philomène	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Requalification de la place Charles de Gaulle dans le cadre de l'étude centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> Traversée de la rue Jean Bernard entre parking et esplanade de l'école Zone dangereuse sur la rue Jean Jaurès en présence du car scolaire devant le collège
4. Site Scolaire Charlotte Divet/ Marcel Gouzil - Complexe sportif Jules boullery - CSC Pierre Legendre	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Desserte directe de l'école élémentaire par rue réservée riverain 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation des traversées du boulevard François Blancho Sécurisation rue Henri Gauthier et rue Alexandre Olivier Signalétique porosités piétonnes des ilots
5. Complexe sportif Paul Langevin + cité scolaire collège/Lycée	insatisfaisant		<ul style="list-style-type: none"> Traversée sur la plateforme transports en commun Stationnement sur bande cyclable
6. Stade Hauray/ salle de l'Estuaire	Moyen		<ul style="list-style-type: none"> Traversée piétonne et stationnement aux abords des équipements sportifs
7. Site scolaire Anne Frank – Léon Blum	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> rue scolaire rue de la Pierre Site scolaire en démarche d'écomobilité scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation piétons cycles rue des Ardilletts Reprise des traversées carrefour rue de la pierre/Ardilletts Sécurisation traversées piétonnes sur boulevard Paul Langevin Problématique traversée boulevard de l'Europe Vigilance carte scolaire jusqu'à la Frémondierie

1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

Liste des zones d'apaisement	Niveau d'apaisement des abords des sites	Point fort du site	Problématiques identifiées
8. Théâtre Boris Vian /école privée Saint Symphorien	Moyen		<ul style="list-style-type: none">• Traversée rue Henri Gautier• Prise de vitesse rue E.Rostand
9. Espace de la tour à plomb – Fonderie - Médiathèque	Moyen	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement promenade des quais• ZAC Rives de Loire en programmation avec jonction piétonne vers le centre-ville	<ul style="list-style-type: none">• Traversée du quai JP Fougerat
10. Site scolaire Métairie	Moyen		<ul style="list-style-type: none">• Problématique de stationnement• Apaisement de la rue de Trevelec
11. Ecole Aristide Briand - CSC Henri Normand - Ecole de musique - Maison des services	Moyen	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic accessibilité des espaces publics en marchant réalisé en 2024 avec la CCA et le Conseil des Sages	<ul style="list-style-type: none">• Liaison Ecole Aristide Briand / parc Bricaud• Fonctionnement de la place des cités
12. Ecoles Paul Bert et Jean Macé / cabane des Loulous / complexe sportif Léo Lagrange	insatisfaisant	<ul style="list-style-type: none">• Ecole Paul Bert en écomobilité scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Rue Noé Allais à requalifier• Garantir l'accès apaisé à l'école Paul Bert• Nécessité d'apaisement rue Jolie Curie et Rue de Carpentier• amélioration des traversées piétonnes et jonction piéton/cycle entre Jean Macé et Paul Bert• Passage piéton rue Rouget de l'île à sécuriser• Conflit piéton/cycle sur l'avenue du chevalier de Beaulieu• Rond point Noé Allais / rue du stade

1.9. Identifier les opportunités d'utiliser les chemins ruraux pour desservir ou traverser les zones rurales



Contexte

Les contraintes sur la voirie existante en milieu rural en particulier le réseau de fossés garantissant la gestion des eaux pluviales limitent les possibilités d'élargissement des voies pour créer des aménagements cyclables sécurisés.



Objectif

- Identifier les opportunités d'aménagements des chemins ruraux pour relier les villages aux centralités ou pour traverser le territoire en évitant les axes viaires.



Descriptif de l'action

- Réalisation d'un inventaire des chemins ruraux
- Identification des opportunités cyclables (ex : Liaison aux Hauts de Couëron via la carterie/rue des mortais)
- Etude de faisabilité : imperméabilisation des sentiers, entretien, ...



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et municipaux



Calendrier prévisionnel

- Engagement des études en 2026/2028

1.10. S'appuyer sur le réseau piétonnier permettant des porosités entre ilots pour identifier des itinéraires vélos bis



Contexte

Les deux centralités disposent d'un réseau de venelles piétonnes et porosités d'ilots permettant d'éviter les axes de circulation.



Objectif

- Identifier les opportunités d'utiliser le réseau piétonnier pour aménager des itinéraires cyclables alternatifs aux linéaires sur les axes circulatoires.

Une vigilance sera portée sur la cohabitation piéton cycle.



Descriptif de l'action

Exemple de linéaires identifiés qui feront l'objet d'étude d'opportunité et de faisabilité :

- Cheminement via le parc Joseph Bricaud
- Cheminement menant au bicross
- Cheminement du pont de Retz au lac de Beaulieu
- Voies vertes à travers le quartier de la métairie et celui des marais



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et municipaux



Calendrier prévisionnel

- Engagement des études en 2026/2028

AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique



PLAN **VÉLO**
COUËRON



AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique



Liste des actions de l'axe 2 :

DEPLOYER DES STATIONNEMENTS VELOS ADAPTES AUX USAGES

- 2.1. Equiper les équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites
- 2.2. Compléter le maillage de stationnements par des arceaux vélos et abris vélos sur l'espace public
- 2.3. Accompagner les acteurs immobiliers dans la prise en compte des enjeux de stationnement

DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES VELOS SUR LE TERRITOIRE

- 2.4. Equiper certains sites municipaux de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage,...)
- 2.5. Labeliser la Médiathèque Victor-Jara halte Loire à vélo
- 2.6. Etudier la faisabilité de déployer une offre de location courte durée sur le territoire (particulier et associatif) et faciliter la mutualisation entre associations
- 2.7. Etudier l'opportunité d'une mise en place de vélo bus sur la commune

RENFORCER LA LISIBILITE ET L'OPERATIONNALITE DES CHEMINEMENTS CYCLABLES

- 2.8. Déployer une signalétique spécifique vélos/piétons sur l'espace public
- 2.9. Entretien des aménagements cyclables pour garantir leur utilisation en toute sécurité

RENDRE ACCESSIBLE A TOUS LA PRATIQUE CYCLABLE

- 2.10. Accompagner les associations coueronnaises dans le développement d'une offre de don/autoréparation/vélothèque sur le territoire
- 2.11. Renforcer l'accessibilité aux aides financières existantes par une communication et un accompagnement spécifique des publics cibles.



2.1. Equiper les équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites



Contexte

Le vol de vélo reste un des freins majeurs pour nombre de potentiels usagers dans leurs déplacements quotidiens. En 2021, la Ville a engagé un plan de déploiement d'offre de stationnement vélo et modes actifs sur ses équipements municipaux. Certaines écoles ont déjà été équipées : Paul Bert, Jean Macé, Anne Frank, Léon Blum, Jean Zay ...



Objectif

- Equiper les 17 sites municipaux non encore équipés d'abri vélos adaptés aux usages du site
- Se doter d'équipements temporaires :
 - pour doter les sites en attente en remplacement des pinces roues
 - Pour renforcer la capacité de stationnement sur les grands événements organisés par la Ville ou les associations partenaires



Descriptif de l'action

- Le déploiement des abris vélos respectera les spécificités suivantes :
- Déploiement d'arceaux vélos et suppression de tous les « pinces-roues »
 - Proposition d'emplacements trottinettes et d'emplacements adaptés aux longtail et vélos cargo
 - Evolution possible du modèle d'abri vélo en fonction des besoins croissants.
 - Choix de l'implantation du parking vélo à proximité de l'entrée des équipements et sans contrainte bloquante de manutention des vélos.
 - Accompagnement de l'installation des équipements par des actions de sensibilisation (cf. axe3)



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Gestionnaires des sites, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Usagers des équipements municipaux



Budget

- Budget ville
- Possibilité financement CEE via le dispositif Alvéole



cibles :

- 100% des écoles équipées de stationnement vélos en 2025
- 100% des équipements municipaux équipés de stationnement vélo en 2028

2.1. Equiper les écoles du territoire et équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites :



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

* Le déploiement des stationnements temporaires sera renforcé en cas de nécessité confirmée sur site (ex : équipements sportifs)

	Equipements ou sites municipaux	2024	2025	2026	2027-2028	Remarques
Education	Ecoles Louise Michel /Rose Orain	x				Reconversion abri existant en abri vélo
	Ecole Marcel Gouzil	x				Remplacement des appuis sous abri existant
	Ecole Charlotte Divet		x			Création abri
	Ecole Aristide Briand		x			Création abri
	Ecoles Métairie		x			Création abri
	Site Scolaire Jean Zay		x			Amélioration de l'existant
Sport	Site sportif Paul Langevin		x			Création Abri central et suppression des pincés-roues
	Site sportif René Gaudin			x		Création Abri
	Site sportif Léo Lagrange				x	Création abri à coordonner avec les travaux d'évolution du complexe
	Gymnase Boulery				x	Besoin à consolider
Culture	Salle de l'Estuaire	temporaire			x	Remplacement des pincés roues en attendant la réalisation d'une casquette ou abri
	Espace de la tour à Plomb			x		Modèle et emplacement à définir en fonction des spécificités patrimoniales du site
	Théâtre Boris Vian	temporaire			x	Abri vélo définitif dans le cadre du projet de rénovation du théâtre
	Site de l'Erdurière				x	
Autres	Lac de Beaulieu		x			Emplacement à définir
	CTM		x			Dans le cadre des travaux de réaménagement des extérieurs du CTM
	Hôtel de Ville (stationnement agents)				x	Problématique intégrée à l'étude d'extension de l'Hôtel de Ville

2.2. Compléter le maillage de stationnements par des arceaux vélos et abris vélos sur l'espace public



Contexte

Nantes métropoles dénombreait, en 2021, 223 places de stationnement sur l'espace public sur le territoire de Couëron. Elles sont concentrées sur le centre-ville et le bourg de la Chabossière.



Objectifs

- Mailler le territoire couëronnais de solutions de stationnement adaptées aux usages, réparties judicieusement sur l'ensemble du territoire, fonctionnelles et facilement lisible par les utilisateurs
- Proposer un maillage d'arceaux vélos à proximité des commerces, des écoles, lieux de loisirs et équipements ne disposant pas de stationnement spécifique
- Renforcer le maillage de proximité par des sites de stationnement sécuriser lorsque cela correspond aux usages (stationnement résidentiel, stationnement sur zones multimodales...)



Descriptif de l'action

- Programmation du schéma directeur métropolitain de déploiement du stationnement
- Diagnostic de l'offre de stationnement sur l'espace public couëronnais : croisement des polarités commerciales et lieux de services et loisirs avec l'offre de stationnement cycle de proximité et identifications des dents creuses
- Déploiement des stationnements manquant, renforcement des offres de stationnement aux abords des écoles et remplacement de tous les « pincés roues »
- Actions d'accompagnement pour garantir l'accessibilité aux stationnements : revêtement, abaissement de trottoirs, ...
- Maintien des consignes sur les deux centralités
- Etude de déploiement d'abri vélo sécurisé sur les deux centralités et les Hauts de Couëron
- Rapprochement des supermarchés pour proposer une offre de stationnement à proximité des entrées.



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron / comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024 -2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Document cadre métropolitain Diagnostic ville	Déploiement des appuis vélos identifiés
Nombre de dents creuses résolues	Identification du nombre de dents creuses	bilan annuel

2.3. Accompagner les acteurs immobiliers dans la prise en compte des enjeux de stationnement



Contexte

La demande croissante de stationnements sécurisés en habitat collectif, observée par Nantes métropole, met en évidence un enjeu grandissant de développement du stationnement résidentiel en particulier en habitat collectif.

Le règlement du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) prescrit la programmation de stationnement vélo dans la construction d'habitat collectif.



Objectif

- Accompagner les actions prescriptives sur les zones d'aménagement programmés AOP (Langevin, ZAC ouest phase 4, rives de Loire) pour imposer la réalisation de parkings vélos en habitat collectif.
- Inscrire les problématiques de stationnement dans les échanges avec les bailleurs sociaux



Descriptif de l'action

- Identification des leviers de la Ville et élaboration d'une stratégie
- Mise en œuvre des actions identifiées (communication ...)



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Promoteurs immobiliers , bailleurs sociaux, syndic de copropriété



Budget

Pas de budget identifié



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

À définir

2.4. Equiper certains sites municipaux de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage,...)



Contexte

De nombreuses villes testent actuellement l'offre de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage, recharge de VAE, ...). Cette offre permet, entre autres, un dépannage rapide en cas d'urgence.

L'efficacité du dispositif dépend cependant de son emplacement et de sa sécurisation.



Objectif

- Proposer des offres complémentaires au stationnement en phase de test sur les sites de la gare et de l'ETAP
- Étudier la faisabilité d'un déploiement sur le site multimodal des Hauts de Couëron
- Étudier l'opportunité d'équiper un site sur le territoire de la Chabossière



Descriptif de l'action

- Construction de la stratégie Métropolitaine en termes d'équipement de gonflage et kit réparation
- Étude de borne de recharge VAE sur le site de l'ETAP dans le cadre de l'AMI métropolitain sur le déploiement des bornes de recharges électriques sur le territoire
- Installation des kit test sur l'ETAP et la gare et analyser leur pertinence
- Étudier avec les centres sociaux culturels la faisabilité de mettre à disposition un kit réparation aux heures d'ouverture des centres.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole, CSC
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et/ou Nantes métropole en fonction de la stratégie métropolitaine en cours d'élaboration



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2027	2027
Etat d'avancement du projet	Stratégie métropolitaine	Déploiement de la phase test	Analyse et perenisation si pertinence avérée

2.5. Labelliser la Médiathèque Victor-Jara « Accueil vélo »



Contexte

La médiathèque Victor-Jara est située à proximité des itinéraires de La Loire à Vélo, de La Vélodyssée, et du futur parcours Véolidéale, qui reliera le PNR de Millevaches dans le Limousin à Saint-Nazaire en passant par Nantes.

Offrant de nombreux services conformes aux standards de qualité d'un site touristique : Accueil Vélo (ouverture 5 jours sur 7, 34 heures par semaine, sanitaires, fontaine à eau, machine à café, wifi, recharges, casiers de consigne, proximité immédiate de l'itinéraire Loire à Vélo, stationnements vélo), la ville envisage de demander la labellisation « Accueil vélo » pour la médiathèque et/ou l'Espace de la tour à plomb.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Loire-Atlantique développement, Nantes métropole
BENEFICIAIRES	Cyclotouristes



Budget

- Budget Ville
- Subventions : ADEME



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025-2028
Etat d'avancement du projet	Instruction de la labélisation	Labélisation et suivi
Nombre de cyclo-touristes accueillis à la médiathèque	ND	



Objectif

- Labelliser la médiathèque Victor-Jara en tant que site « Accueil vélo » (marque qui garantit des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires).

Ce label contribue à la promotion d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement.



Descriptif de l'action

- Instruction de la labellisation « Accueil vélo » auprès de Loire-Atlantique développement
- Déploiement des aménagements complémentaires à prévoir dans le cadre de la labellisation : borne de réparation et/ou de gonflage vélo, stationnements vélo, consignes à bagages, jalonnement services...

2.6. Etudier la faisabilité de déployer une offre de location courte durée sur le territoire (particulier et associatif) et faciliter la mutualisation entre associations



Contexte

Plusieurs dispositifs de location moyenne et longue durée à destination des habitants sont accessibles aux Couëronnaises et Couëronnais. Ils permettent de tester la pratique cyclable sur une période suffisamment longue pour installer une pratique quotidienne et ainsi envisager un investissement personnel. Cette offre n'est pas accessible aux associations. Elle ne permet pas non plus une location de courte durée quotidienne particulièrement utile par exemple pour rejoindre les lignes de transports en commun



Objectif

- Suivre les nouveaux dispositifs métropolitains de location courte durée de VAE et trottinettes électriques en cours de tests sur 2 territoires métropolitains pour envisager un déploiement sur le territoire coueronnais
- Etudier avec les associations l'opportunité d'une mutualisation de vélos adaptés (triporteurs, ...) aux besoins associatifs.



Descriptif de l'action

- Suivi de l'expérimentation métropolitaine et étude de faisabilité sur le territoire coueronnais en particulier sur les Hauts de Couëron
- Animation d'une réflexion collective avec les associations intéressées par l'utilisation de vélos partagés
- Identification d'une stratégie collective de mise en œuvre et définition des modalités d'accompagnements des associations par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole, Associations
BENEFICIAIRES	Tout public , associations



Budget

- Budgets métropolitains
- Budget Ville



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Suivi du dispositif métropolitain	Engagement de la réflexion avec les associations sur des vélos partagés

2.7. Etudier l'opportunité d'une mise en place de vélo bus sur la commune



Contexte

De nouvelles pratiques cyclable comme l'utilisation de vélobus électrique collectif se développent sur le territoire. Aujourd'hui adaptée aux enfants, cette pratique s'étend progressivement pour le transport d'adultes et de marchandises.

Sur le même principe que les pédibus, un ramassage scolaire à vélo pourrait également être organisé pour favoriser la pratique collective.



Objectif

- Étudier l'opportunité d'usage d'un vélobus collectif électrique mutualisé entre les services de la Ville et des associations locales pour permettre le transport d'enfants, d'adultes, de seniors ou de matériel pour de l'événementiel, les centres de loisirs, déplacements seniors...
- Étudier la faisabilité de déployer des vélobus (formule pédibus) sur certains sites scolaires



Descriptif de l'action

- Identification des potentiels usages/Sites compatibles avec le vélobus (2 principes différents)
- Modélisation des scénarios de financement et de fonctionnement



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations socio-culturelles et sportives, CCAS, associations de parents d'élèves
BENEFICIAIRES	Usagers et services de la Ville



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE
- Subventions (ADEME, ARS, Mobiscol) à étudier



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

- Engagement des études en 2027

2.8. Déployer une signalétique spécifique vélos/piétons sur l'espace public



Contexte

Les cheminements sécurisés ou les aménagements cyclables (stationnement...) ne sont pas toujours visibles ni compréhensibles pour les usagers, ce qui en rend l'utilisation parfois complexe.



Objectif

- Accompagner la lisibilité des aménagements par une signalétique horizontale et verticale de 4 types :
 - Signalétique préventive
 - Signalétique indicative
 - Signalétique directionnelle
 - Signalétique dissuasive



Descriptif de l'action

- Mise en place de totem avec dénomination de ligne de grandes voies vélos et accompagnement par marquage au sol sur l'axe magistral
- Étude d'opportunité d'un déploiement de support informatif sur l'espace public : vigilance cout d'investissement/effets bénéfiques en s'appuyant sur les recommandations du CEREMA
- Rapprochement avec la stratégie de communication (cf. fiche action axe 3)
- Déploiement d'une signalétique spécifiques aux stationnements vélos



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes métropole /Ville de Coueron
PARTENAIRES	Comité plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et Métropole



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2027	2027
Etat d'avancement du projet	Déploiement signalétique grande voie vélo métropolitaine	Engagement étude de déploiement signalétique supplémentaire	Engagement du déploiement

2.9. Entretien des aménagements cyclables pour garantir leur utilisation en toute sécurité



Contexte

L'entretien des aménagements cyclables est intégré aux programmes d'entretien classique des voiries.

Il comprend :

- Le balayage et la gestion des feuilles : plus les axes sont circulés, plus les interventions sont renforcées.
- Les interventions curatives : nid de poule, effacement des signalétiques au sol, ...
- Viabilité hivernale : pas de salage des axes cyclables pour le moment



Objectif

- Améliorer la réactivité des interventions curatives par un renforcement des signalements tout public
- Adapter les véhicules d'entretien aux axes cyclables bidirectionnels pour en permettre le nettoyage
- Garantir l'entretien des espaces végétalisés qui empiètent sur les aménagements cyclables



Descriptif de l'action

- Communication sur l'outil de signalement des problèmes de voirie sur l'appli Nantes Métropole dans ma poche permettant une affectation directe au centre technique et une prise en charge plus rapide du signalement :
- Mise en place d'un plan de balayage spécifique de l'axe magistral (investissement dans des balayeuses adaptées)
- Amélioration de la réactivité des interventions dans le cadre du plan de gestion voirie et signalisation du pôle Loire Chézine
- Engagement du salage des axes cyclables en priorisant les axes à fort trafic



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budget Métropolitain et Ville



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication Nantes métropole dans ma poche	
Nombre d'intervention spécifique aménagement cyclable		Évaluation annuelle à partir de 2026

2.10. Accompagner les associations couëronnaises dans le développement d'une offre de don/autoréparation/vélothèque sur le territoire



Contexte

Depuis quelques années, des associations, comme le centre socioculturel Pierre-Legendre, accueillent des ateliers d'autoréparation. Ces ateliers visent la montée en compétence et l'autonomie des cyclistes ou néocyclistes sur l'entretien et la réparation de leurs vélos.

Une offre de don et/ou une vélothèque (don ou prêt de vélo, pièces détachées, accessoires vélo...) en partenariat avec les associations locales, pourrait compléter l'accompagnement à l'autoréparation en facilitant l'accès aux vélos pour tous.



Objectif

- Accompagner les associations couëronnaises volontaires dans le développement d'une offre d'ateliers d'autoréparation et/ou de la mise en place d'une offre de don et/ou d'une vélothèque



Descriptif de l'action

- Etat des lieux des actions déjà réalisées par les associations
- Animation d'une réflexion collective avec les associations mobilisées sur ces problématiques de don/autoréparation
- Identification d'une stratégie collective de mise en œuvre et définition des modalités d'accompagnements des associations par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations (centres socio-culturelles, associations sportives, ...) CCAS, comité de suivi plan vélo ... Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Usagers des associations



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE
- Subventions (ADEME, ARS, Mobiscol) à étudier



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Suivi des initiatives associatives	Structuration d'une stratégie collective
Déploiement de l'offre de service		

2.11. Renforcer l'accessibilité aux aides financières existantes par une communication et un accompagnement spécifique des publics cibles.



Contexte

La pratique cyclable peut permettre de répondre (lorsqu'elle est adaptée) à l'augmentation des coûts des déplacements en particulier automobile.

De nouvelles aides financières à l'acquisition de vélo, sous conditions de ressources, ont été mises en place par Nantes Métropole en 2023 et viennent compléter le service de location.

De plus, l'aide du CCAS peut répondre à des problématiques de mobilité.



Objectifs

- Contribuer à faire connaître les dispositifs d'aides financières existantes
- Accompagner dans les démarches pour en bénéficier, notamment les publics les plus fragiles
- Prendre en compte le vélo comme vecteur de mobilité dans l'étude des demandes d'aides financières du CCAS



Descriptif de l'action

- Intégration des informations sur les aides financières dans la stratégie de communication (cf. axe 3)
- Intégration de la problématique cyclable dans les animations programmées par le CCAS et par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	CCAS
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et CCAS



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication	Animation
Nombre de coueronnais ayant bénéficié des dispositifs		

Axe 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques

RENFORCER LES ACTIONS PEDAGOGIQUES MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS D'ECOMOBILITE SCOLAIRE

- 3.1. Déployer le « Savoir Rouler » (SRAV) dans les écoles de la Ville
- 3.2. Poursuivre les démarches d'écomobilité scolaire dans les écoles favorisant les modes actifs et accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratiques
- 3.3. Installer une piste au sol permanente ludique ouverte au quotidien et utilisable pour les actions pédagogiques (vélo école, ...)

COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PLAN VELO

- 3.4. Rendre visibles et accessibles les actions mise en œuvre en déployant une stratégie de communication multicanale s'appuyant sur les outils existants (guide vélo métropolitain, ...)

ANIMER LE TERRITOIRE SUR LA PRATIQUE CYCLABLE

- 3.5. Proposer un programme annuel d'animations grand public ciblé sur la pratique cyclable
- 3.6. Programmer des évènements spécifiques vélos festifs et ludiques
- 3.7. Créer et animer un réseau de relais locaux permettant le partage d'expérience

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES DANS L'EVOLUTION DE LEURS PRATIQUES DE MOBILITES

- 3.8. Intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans l'organisation des évènements du territoire en tant que critère éco-évènementiel.
- 3.9. Faire des mobilités durables une éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales
- 3.10. Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises en particulier sur les modes actifs

RENFORCER L'EXEMPLARITE DE LA VILLE

- 3.11. Réactiver le plan vélo interne

Liste des actions de l'axe 3 :



3.1. Déployer le « Savoir Rouler » (SRAV) dans les écoles de la Ville



Contexte

Le Gouvernement a lancé en 2019 le **programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** qui vise à faire acquérir aux enfants de 6 à 11 ans les compétences nécessaires à une réelle autonomie à vélo sur la voie publique.

À Couëron, 105 élèves ont reçu une attestation « savoir Rouer à vélo » depuis le lancement du dispositif. (chiffre du ministère de l'éducation nationale).

Les parents jouent un rôle crucial dans l'enseignement de la sécurité à vélo aux enfants. Leur implication active et leur exemple quotidien sont essentiels pour transmettre des habitudes de conduite sûres et responsables.



Objectif

L'objectif est de déployer le programme SRAV dans toutes les écoles publiques de la Ville afin que chaque année, tous les élèves rejoignant le collège aient bénéficié du dispositif et d'accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratique.



Descriptif de l'action

Exemple d'un déroulé de SRAV :



Le projet est programmé en 3 phases :

1. Modélisation des scénarios : couts, avantages, inconvénients
2. Choix d'un scénario et expérimentation
3. Déploiement du SRAV dans toutes les écoles élémentaires



Acteurs concernés

PEdT
Couëron

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Education Nationale, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), APE
BENEFICIAIRES	Elèves des écoles élémentaires publiques



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE : dispositif Génération vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025	2026	2027-2028
Etat d'avancement du projet	Cadrage et démarrage de la phase de test	Déroulement de la phase test	Déploiement progressif dans toutes les écoles	Pérennisation du dispositif
Pourcentage d'élèves de CM2 ayant réalisé le module 3	ND	20%	A DEFINIR	100%

3.2. Poursuivre les démarches d'écomobilité scolaire dans les écoles favorisant les modes actifs et accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratiques



Contexte

Le dispositif d'écomobilité scolaire de Nantes Métropole permet aux villes de la métropole d'avoir accès à une offre d'accompagnement à la carte.

Chaque plan d'écomobilité scolaire s'adapte à l'école, au quartier, aux parents et aux enfants.

Ce dispositif invite à repenser les déplacements des élèves vers leur école afin de réduire l'usage de la voiture particulière en faveur de pratiques plus sûres, moins polluantes et plus conviviales telles que le vélo, la trottinette, la marche ou les transports collectifs. Ces programmes sont menés en concertation avec les parents, les élèves et l'équipe éducative des sites scolaires.

Les écoles Paul Bert et Anne Frank ont déjà bénéficié du dispositif.



Objectif

- Poursuivre les démarches d'écomobilités scolaires engagées dans les écoles de la Ville
- Accompagner le déploiement des parkings vélos dans les écoles publiques .



Descriptif de l'action

- Suivi de l'évolution des modes de déplacement des familles
- Sensibilisation des familles aux mobilités actives et accompagnement des parents d'élèves à la mobilité cyclable en famille
- Généralisation de l'organisation du défi « Emile, le serpent mobile » dans toutes les écoles et étude de la faisabilité d'en faire un défi inter-école
- Poursuite des aménagements apaisés aux abords des écoles : cf. axe1



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Education Nationale, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), APE
BENEFICIAIRES	Elèves des écoles élémentaires publiques

PEDT
Couëron



Budget

Budget Métropolitain et Ville



Calendrier prévisionnel

Objectif : à définir avec les équipes éducatives des écoles.

3.3. Installer une piste au sol permanente ludique ouverte au quotidien et utilisable pour les actions pédagogiques (vélo école, ...)



Contexte

L'aménagement de pistes pédagogiques de sécurité routière s'inscrit dans une stratégie visant à éduquer les usagers de la route, notamment les enfants et les adolescents, sur les règles et les bonnes pratiques de circulation. Ces infrastructures sont conçues pour simuler des environnements réels de circulation, permettant aux participants d'apprendre et de pratiquer en toute sécurité.



Objectif

- Proposer une piste au sol ouverte au public de manière ludique et utilisable pour des actions pédagogiques de sécurité routière.



Descriptif de l'action

- Étude d'opportunité de l'installation d'une piste d'éducation routière permanente et ouverte à tous (écoles, familles,...)
- Étude de l'opportunité de l'installation de cette piste au vélodrome



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	écoles primaires, collèges, centre de loisirs, familles...



Budget

Budget Métropolitain et Ville en fonction de son implantation



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2025/ 2026	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Etude d'opportunité	Déploiement en fonction des résultats de l'étude

3.4. Rendre visibles et accessibles les actions mises en œuvre en déployant une stratégie de communication multicanale s'appuyant sur les outils existants (guide vélo métropolitain, ...)

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Contexte

Pour encourager l'adoption du vélo comme mode de transport quotidien, il est essentiel de modifier les habitudes et les perceptions des habitants. Le déploiement d'une stratégie de communication multicanal peut influencer positivement le changement de comportements.



Objectif

- Sensibiliser le public aux nombreux avantages du cyclisme
- Faire connaître les nouveaux aménagements
- Faire connaître les dispositifs d'accompagnement à l'acquisition de vélo de Nantes métropole et autres
- Faire la promotion des animations et événements festifs programmés



Descriptif de l'action

Exemple d'actions qui seront étudiées et déployées dans le cadre de la stratégie de communication :

- Proposition régulière d'article sur le vélo dans le Couëron mag' : témoignages vélotaf, accompagnement à la pratique, matériel adapté, ...
- Renforcement de la page internet du site de la Ville sur les mobilités actives
- Sensibilisation aux temps de trajet et accessibilité des sites en vélo (Utilisation des isochrones)
- Mise en place d'une campagne d'affichage dans les équipements communaux



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole et autres acteurs de la pratique cyclable
BENEFICIAIRES	Habitants de Couëron



Budget

- Budget Ville



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication sur le plan vélo Planification des actions de communication	Déploiement de la stratégie de communication

3.5. Proposer un programme annuel d'animations grand public ciblé sur la pratique cyclable



Contexte

Pour favoriser les changements de pratique de déplacement, les actions d'aménagements et de sécurisation ne suffiront pas et doivent être accompagnées par la mise en place d'animations éducatives. Ces actions visent à :

- Promouvoir l'usage du vélo au quotidien en sensibilisant le public à ses bienfaits pour la santé, l'environnement et la mobilité urbaine.
- Eduquer les participants sur la sécurité routière et les bonnes pratiques cyclistes.
- Encourager une culture cyclable durable et accessible à tous les âges et niveaux d'expérience



Objectif

- Proposer des actions régulières sur le territoire coueronnais avec les acteurs associatifs du territoire.



Descriptif de l'action

Exemple d'actions à mettre en place :

- ateliers vélos (contrôle technique, marquage vélo...)
- Formations auto-réparation vélo
- Formations remise en selle et/ou conduite vélo dans la rue
- animations en semaine à destination des salariés des entreprises
- ...



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), ...
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises de Couëron



Budget

- Budget Ville
- Nantes métropole : offre de service vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	Oct/nov 2024- juin 2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Cadrage et lancement du programme d'animation	Evaluation du 1 ^{er} programme, adaption et reconduction
nombre de participants sensibilisés		un programme régulier annuel

3.6. Programmer des événements spécifiques vélos festifs et ludiques



Contexte

Depuis plusieurs années des temps festifs, informatifs et pédagogiques sur la pratique cyclable sont organisés par de nombreux acteurs. C'est le cas notamment des événements « Tous en selle » organisés par la Ville, des Vélo-parades programmées dans le cadre de Débords de Loire, de « Faites du vélo » organisé par l'association Place au Vélo.

L'organisation de tels événements localement permet de maximiser la participation, la visibilité et l'impact de l'événement, en promouvant le vélo de manière festive et engageante.



Objectifs

- Organiser chaque année un grand rassemblement festif et ludique sur le thème de la pratique cyclable



Descriptif de l'action

Ces événements pourront prendre des formes variées :

- Défis mobilités interacteurs
- Vélo-carnaval, ciné-vélo, convoi vélo culturels, historiques, découvert nature, campagne « cyclistes brillez »...
- Week-end sans voiture dans les marais

Ils seront coorganisés avec les acteurs du territoire.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), CSC, autres associations et partenaires locaux, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises



Budget

- Budget Ville
- Nantes métropole : offre de service vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	Septembre 2024	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Tous en selle	événements à définir
Nombre de participants		

3.7. Créer et animer un réseau de relais locaux permettant le partage d'expérience



Contexte

Le partage d'expérience sur la pratique du vélo au quotidien est un des moyens d'accompagnement et de sensibilisation pour développer « une culture vélo » sur le territoire en permettant le partage d'expériences.

Associations ou clubs de cyclistes déjà implantés sur le territoire comme le VSC ou Place au vélo, des usagers du vélo, les vélocystes ou même des entreprises intéressées par la promotion des modes de transport durable pourrait constituer et animer ce réseau de relais locaux.



Objectif

- Contribuer à renforcer la communauté cycliste, à encourager de nouvelles personnes à adopter le vélo comme mode de transport et à promouvoir un mode de vie plus durable.



Descriptif de l'action

- Etudier l'opportunité de la création d'un réseau de relais locaux en s'appuyant sur les associations locales avec le comité de suivi plan vélo
- Identifier les acteurs locaux potentiels
- Définir les actions à mettre en œuvre par le réseau : organisation d'événements et activités favorisant le partage d'expériences sur la pratique du vélo au quotidien (« café vélo », conseil indépendant, ...).



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), CSC, autres associations et partenaires locaux
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises



Budget

- Ville de Couëron
- Partenaires financiers à identifier



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet		Engagement réflexion avec le comité de suivi plan vélo

3.8. Intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans l'organisation des événements du territoire en tant que critère éco-événementiel



Contexte

Attentive à l'impact environnemental de l'évènement, la Ville de Couëron a officialisé ses engagements en s'inscrivant dans une démarche de labellisation « évènement éco-engagé » à l'occasion du Forum des associations organisé en septembre 2022.

Les enjeux de mobilités cyclable font partie des actions mise en œuvre. La Ville s'est engagée à intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans tous les événements qu'elle organise et d'en faire un critère éco-événementiel pour tous les événements organisés sur le territoire.



Objectif

- Augmenter la part modale de déplacements à vélo sur les événements organisés par la ville et les associations coueronnaises



Descriptif de l'action

- Installer des parkings à vélos pérennes et/ou temporaire en nombre suffisant près du lieu de l'évènement.
- Communiquer clairement sur les options de transport à vélo dans les supports de communication de l'évènement (site web, réseaux sociaux, brochures).
- Organiser des campagnes de sensibilisation avant l'évènement pour encourager l'usage du vélo.
- Mettre en place un système de récompenses ou d'avantages pour les cyclistes (réductions sur l'entrée, boisson gratuite...)
- Proposer des services de réparation de vélos sur place et/ou station auto-réparation
- Intégrer des enjeux cyclables dans les CPOM avec les associations coueronnaises



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations coueronnaises et partenaires locaux
BENEFICIAIRES	Habitants



Budget

- Ville de Couëron
- Partenaires financiers à identifier



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024-2026	2026-2028
Nombre d'évènements municipaux ayant pris en compte les déplacements vélos		

3.9. Faire des mobilités durables une éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Contexte

Dans le cadre de la refonte des critères d'attribution de ses aides financières, la Ville désire intégrer des critères d'éco-conditionnalité afin de poursuivre ses actions d'accompagnements des associations dans leurs pratiques éco-responsables



Objectif

- Intégrer les mobilités durables dans les critères d'éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales



Descriptif de l'action

- Définition des critères relatifs aux mobilités et les attendus en matière de pratique cyclable
- Évaluation de l'impact des critères sur les montants des subventions
- Simulation pédagogique de l'impact sur les subventions avant prise en compte réelle.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations
BENEFICIAIRES	Associations



Budget

- Ville de Couëron



Calendrier prévisionnel

- Calendrier à intégrer dans celui du projet de refonte des critères d'attribution des subventions municipales

3.10. Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises en particulier sur les modes actifs



Contexte

La zone d'activité des Hauts de Couëron et du Pan Loup compte près de 150 entreprises et 3000 emplois. Une enquête mobilité réalisée en 2019 a révélé que 90% des déplacements sur la zone étaient effectués en voiture individuelle. Un plan d'action a été conçu en 2022 en concertation avec les entreprises visant à améliorer le report modal vers les modes actifs, les transports en commun et le covoiturage.



Objectif

- Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises sur les modes actifs



Descriptif de l'action

Les besoins d'aménagements cyclables et de stationnement sont pris en compte dans les axes 1 et 2 :

- jonctions cyclables à la Chabossière et à Saint-herblain,
- Zone de stationnement sur aire multimodale
- Etude de déploiement d'offre de location courte durée de vélo et trottinettes

Les actions de mobilisation et sensibilisation des entreprises porteront sur :

- La promotion des dispositifs métropolitains auprès des entreprises : pack mobilité, mon bicloo, ...
- L'accompagnement des entreprises dans la mobilisation de leurs salariés : animation, ...



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Salariés des Hauts de Couëron



Budget

- Nantes Métropole



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024-2026	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Communication sur les dispositifs existants	Réalisation d'animations

3.11. Réactiver le plan vélo interne



Contexte

La ville de Couëron a initié en 2013 un plan de déplacement d'administration. De nombreuses actions ont ainsi été menées afin de promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture (déplacements domicile/travail ou déplacements dans le cadre des activités professionnels). La ville adhère au dispositif Pack mobilité métropolitain et a réaffirmé ses engagements en faveur des mobilités durables dans le cadre de ses lignes directrices de gestion (stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines)



Objectif

- Identifier les déplacements des agents municipaux pouvant être réalisés à vélo
- Réactiver le plan mobilité interne en priorisant les actions vers la pratique cyclable



Descriptif de l'action

- Actualisation du diagnostic des déplacements des agents de la Ville
- Développement d'un parc de vélo communal adaptés aux besoins des services : cargo, ...
- Organisation de formations et d'actions de sensibilisation à l'usage du vélo
- Mise en place des incitations financières (indemnité kilométrique)
- Proposition de vestiaires et étude de faisabilité de l'installation de douches sur les sites municipaux
- Communication sur les offres à destination des salariés de la commune (ville adhérente aux dispositifs métropolitains ...)
- Sensibilisation aux temps de parcours et aux cheminements cyclables entre les sites.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Agents municipaux



Budget

- Budget Ville



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024 - 2026	2026-2028
% de déplacements agents réalisés à vélo	T0 à définir dans le cadre du diagnostic déplacements	Objectif : 15 % en 2028



PLAN **VÉLO**
COUËRON

